



QUESTIONS CITOYENNES

CONSEIL MUNICIPAL DU 05/02/2026

Question de Didier JAMBART

Concernant l'espace jeux pour enfants du pâtis qui a été refait, malheureusement il y a certaines malfaçons, comme par exemple apparition de rétentions d'eau sur les aires de jeu ainsi qu'aux abords, etc.

A quand une liaison piétonne de qualité entre pont Allard et zone commerciale du Patis ?

L'allée entre le pont Allard et passage piétons rue de l'allier et ce même passage piétons vers ALDI est dégueulasse (boueux) et bien souvent impraticables.

Les accès coté pont Allard au sud et au nord de la route vers les savonnières est impraticable par temps de pluie (près des containers de déchets verre), le passage devant le banc de cette allée doit se faire avec des bottes.

Cette situation perdure depuis des années et rien n'est fait pour réduire ces nuisances.

Réponse de Jean-Noël ARNOUX

La réception du chantier est faite et aucune malfaçon n'a été constatée. Toutefois, les terrains sont gorgés d'eau du fait des pluies de ces dernières semaines. Il y a donc, autour des jeux du Pâtis, comme ailleurs, des flaques d'eau. Sur ce site, la partie enherbée va être retravaillée pour revoir l'engazonnement endommagé du fait des intempéries et éviter les stagnations d'eau. Les sols étant saturés, ces interventions ne pourront être programmées qu'après les pluies hivernales.

Concernant les chemins pédestres, depuis l'année dernière une ligne budgétaire est consacrée à leur remise en Etat. C'est avec cette enveloppe que les travaux sur ont été réalisés dans le petit bois de Haute-Indre. Cette ligne budgétaire de 35 000 euros, dédiée à la reprise des chemins, a vocation à être reconduite annuellement pour permettre un entretien sur la durée des différentes zones évoquées dans votre message. La remise en état se fait progressivement, il n'est donc pas correct de dire que « rien n'est fait ».

Question de Didier JAMBART

Questions concernant les immigrés dont ceux venant de l'Est européen.

Cette info circule sur la commune, et je voudrais savoir si elle est exacte ou fausse ?

1 - les deux anciens hôtels-restaurants " Le Breton et l'Auberge Jean Bart " seraient devenus des hôtels pour les immigrants uniquement et ce depuis des années (quelle année ?) Et cela durerait encore aujourd'hui.

Est-ce exact ?

2- qui paie ? il se dit qu'ils seraient hébergés gratuitement et aux frais des contribuables indraises et indrais.

Est-ce exact ?

Merci pour votre attention et de votre réponse à ces questions ! Cordialement,



Réponse de Fabienne LEMONNIER

Je tiens d'abord à préciser que les politiques de solidarité, qu'elles soient nationales ou locales ne ciblent pas leurs bénéficiaires en fonction de leur origine géographique.

Aussi, pour répondre à votre question concernant les hôtels de la commune, ce sont des entreprises privées et leurs propriétaires ont toute liberté pour en définir les modalités d'exploitation. En l'occurrence, les hôtels cités accueillent des personnes orientées par le SIAO 44 (l'acronyme de Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) qui est une plateforme départementale, qui recense les personnes en situation de précarité qui demandent un hébergement ou un logement et les places disponibles, afin d'orienter les personnes vers le dispositif le plus adapté à leur besoin. Il s'agit d'un dispositif financé uniquement par l'État, qui ne reçoit, donc, aucun financement municipal contrairement à ce qui serait colporté.

Les personnes accueillies ne sont pas toutes migrantes. Comme toute personne résidant sur la commune, elles peuvent bénéficier d'un accompagnement des services sociaux de la commune et d'un soutien de l'association « Solidarités indraïses », notamment alimentaire.